



TYPE DE STAGE : Règlementation et gestion du commerce

PUBLIC : Gérants d'un débit de tabac

PRE-REQUIS : formation obligatoire dans le cadre du renouvellement du contrat de gérance avec le service des douanes et droits indirects (*article 4 décret 2010-720 modifié par arrêté du 27 juillet 2016 - art. 2 du code général des douanes et contrat de gérance*)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : mise à jour de la réglementation liée à la gestion d'un débit de tabac, compléter et développer les compétences spécifiques à la charge d'emploi et le savoir-faire nécessaire à l'exercice de l'activité commerciale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Apports théoriques, module e-learning, diaporama, questions/réponses menées par des intervenants métiers (buralistes, juristes, fiscalistes), Livret stagiaire, module e-learning option Presse, Diaporama

MOYENS PÉDAGOGIQUES : Évaluation des acquis quizz, mises en situation, exercices, questions/réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Évaluation des acquis quizz, mises en situation, exercices, questions/réponses

TITRE : Certificat de stage remis à l'apprenant : document réclamé par les services des douanes compétents en région.

CONTEXTE DU PROJET DE FORMATION : stage conditionnant le renouvellement triennale du contrat de gérance du gérant avec la DGDDI

**DURÉE : 7 heures SUR SITE EN PRESENTIEL/HORAIRE : 7,00 heures sur 1,00 jour(s) de 09h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30**

## **CONTENU**

DE 9H00 À 13H00

- a) La réglementation relative à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés,
- b) La réglementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme,

DE 14H00-17H30

- c) Gestion du fonds de commerce.

## **MODALITÉS D'ACCÈS :**

- Délais d'accès : après constitution d'un dossier d'inscription complet (Contrat de Gérance Buralistes initié)
- Convention signée, paiement effectué) l'inscription est validée automatiquement par courrier électronique
- Accessibilité pour Tous : C&R Formation renseigne et oriente les Personnes en Situation de Handicap dont les Personnes à Mobilité Réduite conformément au rapport Registre d'accessibilité déposé en Préfecture : référente Handicap [contact@crformation.fr](mailto:contact@crformation.fr)
- Accès en présentiel sur site :
  - locaux de Paris : Métro CHARONNE Ligne 9
  - sessions en région : adresse et plan d'accès envoyés à la convocation.